CEPED
CENTRE FRANÇAIS SUR LA POPULATION
ET LE [illegible]
15, rue de l'École-de-Médecine
75270 PARIS CEDEX 06
Tél. : (1) 46 33 99 41

INTRODUCTION.

Un recensement exhaustif de la cuvette a été effectué du début de mars au début de juin.Outre un dénombrement correct de la population,il avait pour but de fournir des données détaillées sur la structure par sexe,âge,catégorie socio-professionnelle,religion,instruction;on se proposait d'autre part d'obtenir des renseignements précis sur les mouvements naturels(fécondité,mortalité)et migratoires.

Un tel recensement se heurte dans des pays comme Madagascar à un certain nombre de difficultés:il est pratiquement obligatoire de faire interroger chaque personne par un enquêteur,ce qui rend impossible un recensement en 24 heures,tel que ceux pratiqués en Europe;dans le cas particulier de la cuvette d'Andapa,aux difficultés classiques résultant du manque ou de l'insuffisance de l'Etat-Civil s'ajoute le fait que la population est venue récemment de presque toutes les régions de l'Ile,et est restée longtemps assez mobile à l'intérieur du district:le recours à un calendrier historique (détermination de l'âge ou de la durée du mariage par rapport à des évènements marquants)s'est donc révélé décevant;d'autre part,il est toujours risqué de faire appel à la seule mémoire des enquêtés:il est ainsi fréquent que,même correctement interrogée par l'enquêteur,une vieille femme se trompe dans le compte des enfants qu'elle a mis au monde,surtout si plusieurs sont morts depuis.

Le présent compte-rendu résulte d'un dépouillement manuel extrêmement sommaire.Il conviendra donc d'être extrêmement prudent dans les conclusions à en tirer;seules en effet une exploitation mécanographique et une analyse scrupuleuse de ses résultats pour permettre plus tard de confirmer ou de modifier telle ou telle impression se dégageant de ce rapport.

En particulier,on donnera ici des répartitions en valeur relative plus souvent que les répartitions en valeur absolue;celles-ci ne seront fournies que dans la mesure où elles auront pu être recoupées:dans tous les autres cas(il existe en effet des écarts de 1 à 2% dans les effectifs d'un dépouillement à l'autre,écarts excusables pour un dépouillement manuel sommaire),on a préféré,en supposant que les erreurs de dépouillement furent aléatoires,donner des répartitions en valeur relative,pour lesquelles les erreurs sont vraisemblablement peu importantes.

On indiquera dans chaque cas la valeur des renseignements fournis. Pour simplifier les calculs et la présentation,on a supposé que les renseignements obtenus étaient ceux valables au 11 avril 1964.

On présentera d'abord les données collectives,puis les données individuelles,enfin les données de mouvement.

I) Les Données collectives.

)Effectifs de population.

Le recensement a porté sur les cantons d'Andapa,Adranomena,Ambodiangezoka,Ma
vato et Ambodimanga,à l'exclusion des cantons de Doany et d'Anoviara,situés l
un et l'autre totalement à l'extérieur de la cuvette.

e dernier dénombrement administratif(~~19~~ 1961)donnait pour ces 5 cantons une popula
ion de 38.977 habitants.Le recensement de la CEE indique 45.106 habitants ai
i répartis:(1)

- Cantons -	- Population -
Andapa	10.993
Ambodimanga	7.956
Andranomena	5.612
Marovato	9.059
Ambodiangezoka	11.486
Total	45.106

écart d'un peu plus de 15% entre le chiffre administratif et le chiffre de l'
quête paraît raisonnable;d'une part en effet,le taux de croissance de la popu
tion étant très élevé,un écart de trois ans entre les dates de dénombrement
rmet à la population de croître de 6 à 8%,d'autre part,les enquêtes démograph
es récentes en Afrique ont toujours mis en lumière une sous-estimation admini
rative;celle de la Sous-Prefecture d'Andapa paraît relativement très peu impo
ante.

Répartition de la population sur le terrain.

xcepté sans doute le canton d'Andranomena,situé entièrement dans la cuvette,
l ne serait pas raisonnable de calculer une densité de population par rapport
ux superficies administratives des cantons,la population ayant ~~pratiquemen~~
bandonné toutes les hauteurs et n'exploitant pratiquement plus que les pentes
ntourant la cuvette et le fond de celle-ci.Les surfaces ainsi occupées sont
oins bien connues,et il faudra attendre les résultats de l'étude actuellement
enée par le B.C.E.O.M.et des levés photographiques destinés au cadastre pour
es estimer correctement.

ais selon que l'on considère la surface"utile" ou utilisable dans le contexte
ctuel,ou la surface effectivement utilisée,on obtient les densités de l'ordre
e 50 hab/km2 ou des densités de l'ordre de 200 hab/km2.Ces chiffres sont indi

.../....

(1) Non compris la population comptée à part (prisonniers, ménages collectifs
tels que couvents, internats : 154 personnes. La population non comptée à part a
été appelée population de "résidence habituelle", ce qui correspond sensiblement à
la "population de droit" des recensements français.

qués pour donner une idée de la très forte densité d'occupation;ils devront être repris à la lumière des études ultérieures.

La répartition des villages selon leur taille n'est pas très significative;il convient de distinguer certains gros centres:

Andapa	3896	habitants
Andranomena	1417	"
Marovato	1003	"
Ambodiangezoka	2207	"
Ambodisatrana	1558	"
Ambodihasina	1631	"
Marokobay	1162	"
Bealompona	1689	"
Ambohidivaina	1109	"

Dans l'ensemble,ces gros centres sont nettement agglomérés;la plupart des autres villages en fait constitués de hameaux de 3 ou 4 à 50 à 60 maisons assez artificiellement regroupés en entités administratives qui d'ailleurs se modifient fréquemment,tel ou tel hameau passant d'un village à l'autre sans pour autant se déplacer sur le terrain.

Il est plus intéressant d'étudier l'implantation et la composition de ces hameaux.Il semble que,si le type de maison est assez uniforme,quelle que soit l'ethnie des occupants,l'implantation du groupe de maisons n'est pas encore très fixée.La plupart des hameaux existants autrefois sur les hauteurs entourant la cuvette ou sur les lignes de crête sont descendus,soit au bas des pentes soit sur les légères éminences à l'intérieur de la cuvette,soit enfin sur le plat terrain.Une bonne partie des hameaux est située le long des routes,et prend dans ce cas une forme très étirée;certains villages se sont récemment déplacés de quelques centaines de mètres pour venir sur la route,mais d'autres en restent écartés,d'un accès difficile malgré parfois la faible distance les séparant de la route la plus proche.Certains villages semblent préférer se ranger en ligne sur un début de pente;les principales vallées enfin débouchant sur la cuvette sont densément occupées,toujours dans leur partie inférieure.

Il sera vraisemblablement très interessant de suivre l'évolution de l'habitat lorsque l'ouverture de la route Sambava-Andapa amènera un réaménagement du réseau intérieur de la cuvette.

C) Les ménages (1)

Les ménages ont été définis de la façon suivante : constituent un seul ménage les personnes vivant autour de la même cuisine et reconnaissant l'autorité d'un même chef de ménage. Dans le cas de la cuvette d'Andapa, cette définition s'est montrée particulièrement heureuse. Dans cette région en effet, le ménage ressemble beaucoup au ménage européen, constitué le plus souvent d'un couple, des enfants non mariés et éventuellement d'une ou plusieurs autres personnes à la charge du chef de ménage. Le critère de la cuisine a été retenu, car c'est celui qui définit le mieux la communauté d'existence et le fait qu'une partie au moins des revenus de chaque membre du ménage est mise en commun.

(1) non compris les ménages collectifs (prison, communautés religieuses)

En règle générale, dans la majorité des cas, la notion de ménage recouvre celle de maison, chaque ménage occupant une maison. Font seuls exceptions les ménages de grande taille qui occupent deux ~~fois~~ et parfois plus de deux maisons. Le cas de deux ménages occupant une seule maison est extrêmement rare.

Le tableau suivant donne la répartition des ménages selon leur taille et le sexe du chef de ménage.

Taille des ménages	Chefs ménages masculins	Effectif correspondant de population	Chefs de ménage féminins	Effectif correspondant de population	Total chefs de ménage	Effectif correspondant de population
1	596	596	536	536	1 132	1 132
2	1 604	3 208	328	656	1 932	3 864
3	1 521	4 563	180	540	1 701	5 103
4	1 327	5 308	121	484	1 448	5 792
5	1 036	5 180	71	355	1 107	5 535
6	880	5 280	34	204	914	5 484
7	691	4 837	36	252	727	5 089
8	523	4 184	16	128	539	4 312
9	317	2 853	6	54	323	2 907
10 et plus	466	5 878	1	10	467	5 888
Total	8 961	41 887	1 329	3 219	10 290	45 106

La taille moyenne des ménages est de 4,39 personnes, les variations d'un canton à l'autre étant faibles (maximum, 4,70 personnes pour le canton de Marovato; minimum, 4,27 personnes pour le canton d'Andranomena). De même, la répartition des ménages selon leur taille et des habitants selon la taille des ménages est semblable pour tous les cantons.

Les graphiques de répartition des ménages par taille et des habitants par taille de ménage indiquent une dispersion assez grande autour de la moyenne.

On notera le très faible pourcentage d'isolés (c'est à dire de ménages d'une seule personne) par rapport à l'ensemble de la population = moins de 2 %. Comme le confirmeront d'autres faits dans la suite de ce rapport, il semble donc que, même d'origine récente, le peuplement s'effectue par familles complètes et non par individus isolés.

La proportion des femmes chefs de ménage est de 13 % de l'ensemble des chefs de ménage (1). Un peu plus de 80 % des hommes âgés de 15 ans et plus sont des chefs de ménage; la proportion tombe à moins de 30 % pour les femmes.

(1) Cette proportion passe à 22 % pour l'agglomération

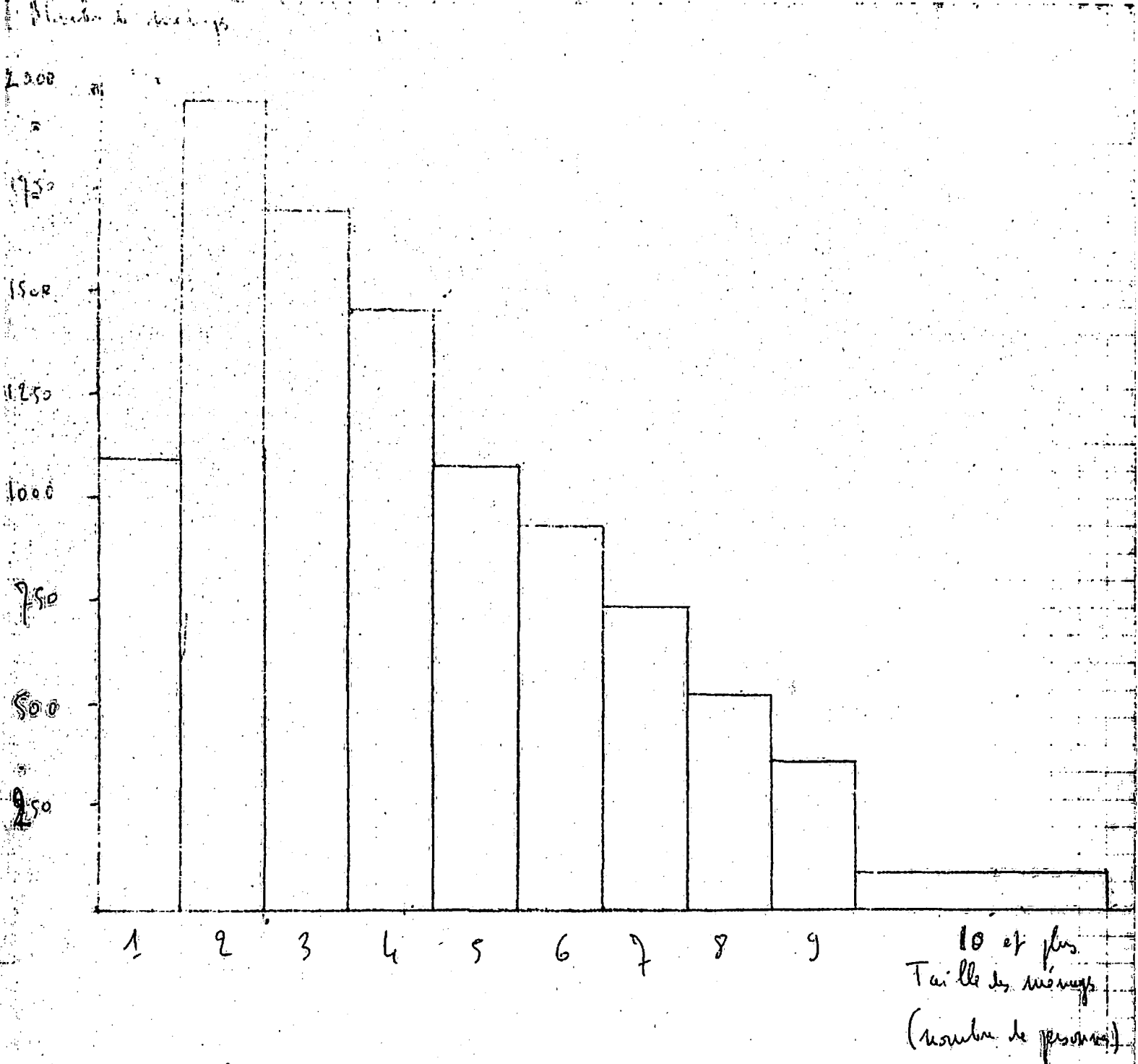

Répartition des ménages selon leur taille

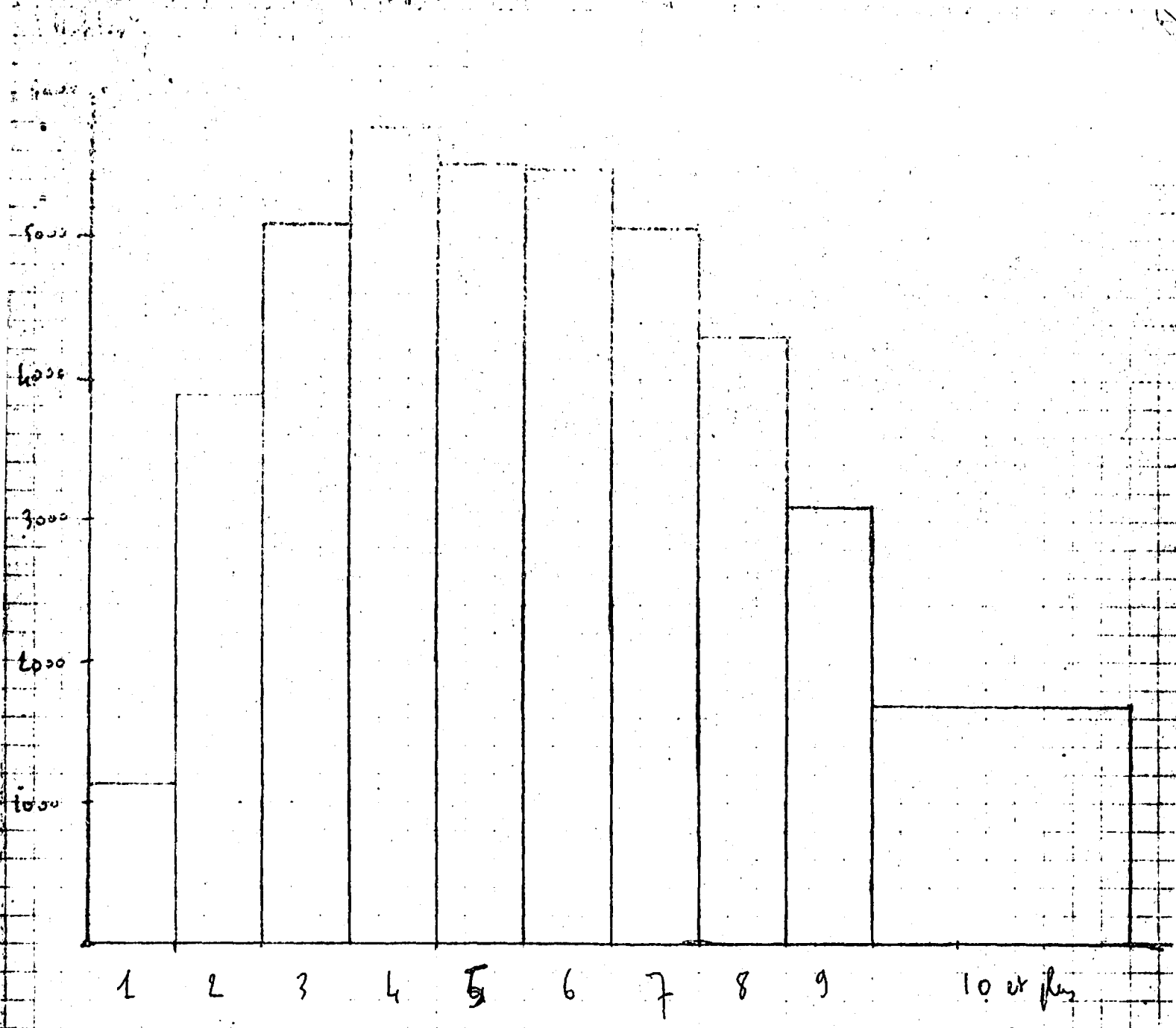

Répartition des résidents habituels selon la taille des ménages auxquels ils appartiennent.

Comme on pouvait s'y attendre, la taille des ménages dont le chef est de sexe féminin est beaucoup plus faible que celle des ménages dont le chef est de sexe masculin : 2,4 personnes dans le premier cas, 4,7 dans le second. Il convient du reste de noter que sur 100 femmes chefs de ménages, 17 environ sont "isolées", c'est à dire constituant des ménages d'une seule personne.

II - Les données individuelles

A) Répartition par sexe et par groupes d'âges.

Si la répartition par sexe ne pose pas de problème et a été obtenue sans ambiguité, il n'en va pas de même de la répartition par groupe d'âges. En effet, 5 % environ des personnes recensées n'ont pas déclaré leur âge, soit parce qu'elles étaient absentes au moment du passage de l'enquêteur, soit parce que celui-ci n'a pas réussi à le déterminer. La répartition par âge a été faite sans tenir compte de ces 5 % de non déclarations, ce qui revient à admettre qu'elles se répartissent proportionnellement comme les 95 % pour lesquels il a été possible de déterminer un âge.

Le tableau suivant donne pour 1 000 personnes la répartition par sexe et par groupes d'âges.

Groupe d'âges	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
moins d'1 an	17,32	16,90	34,22
1 - 4 ans	83,12	78,66	161,78
5 -14 ans	147,25	139,66	286,91
15 -24 ans	60,24	73,34	133,58
25 -34 ans	60,74	72,47	133,21
35 -44 ans	46,09	55,21	101,30
45 -54 ans	40,33	31,42	71,75
55 -64 ans	27,13	17,18	44,31
65 ans et plus	20,81	12,13	32,94
Total	503,03	496,97	1000,00

Avant d'analyser ce tableau et le graphique de la pyramide des âges qui y correspond, il convient de donner quelques chiffres plus synthétiques :

	Sexe masculin	Sexe féminin	Ensemble
Moins de 15 ans	49,24	47,33	48,29
15 - 64 ans	46,62	50,23	48,42
65 ans et plus	4,14	2,44	3,29
Ensemble	100,00	100,00	100,00

...

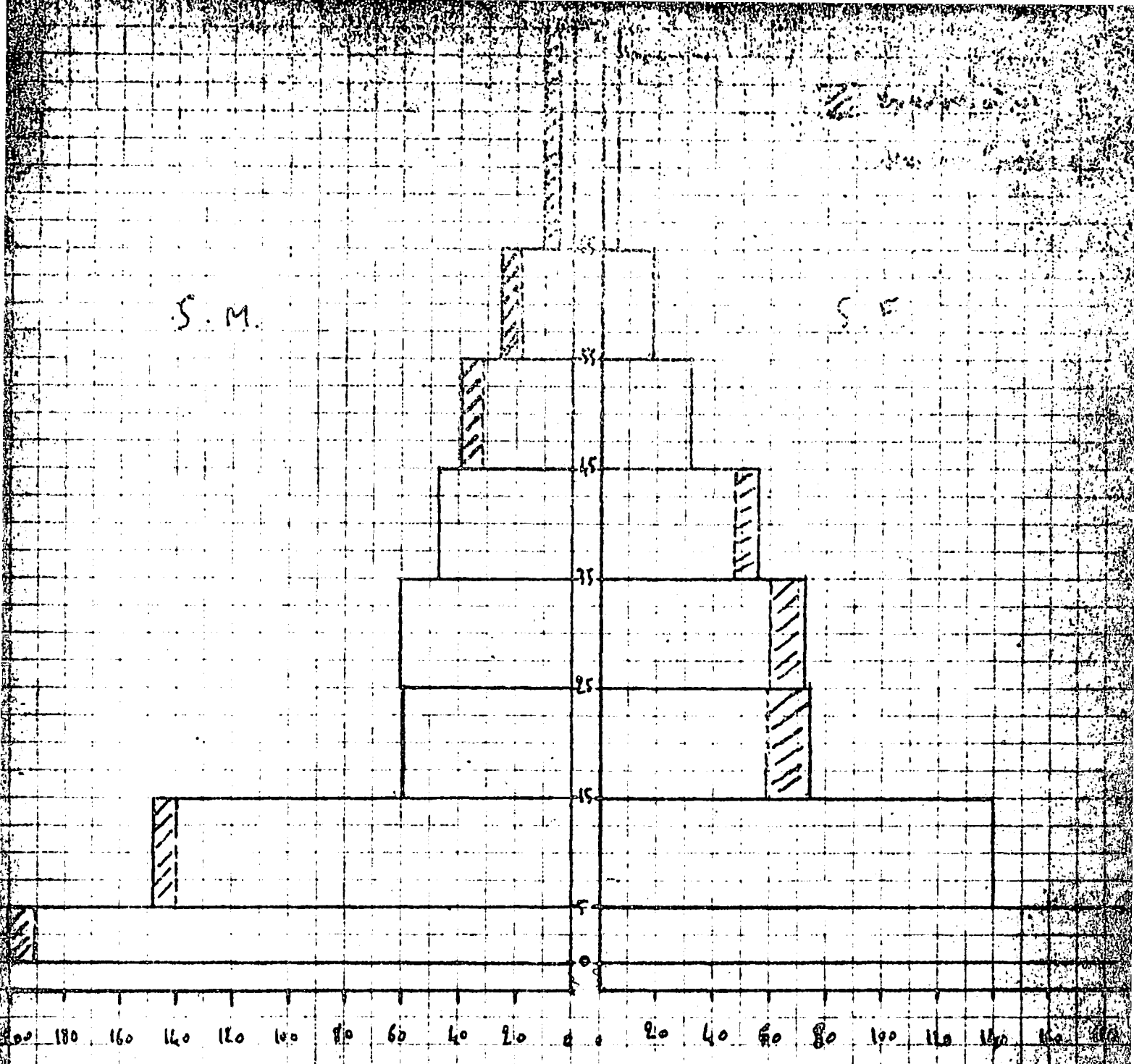

Répartition des résidents habituels par sexe et groupes d'âge

Il faut noter tout d'abord que ces répartitions ne sont pas significativement différentes d'un canton à l'autre, ni, pour autant que le dépouillement manuel ait permis de s'en rendre compte, d'une ethnie à l'autre (étrangers exceptés) (1).

Le fait le plus remarquable est l'extrême jeunesse de la population ; 48 % de personnes âgées de moins de 15 ans, c'est là un pourcentage exceptionnellement élevé; en admettant même que l'hypothèse selon laquelle les personnes d'âge non déclaré ne se répartissent pas de la même façon que les autres est inexacte, on ne pourrait guère descendre en dessous de 46 ou 45 %. Il conviendra certes, lorsque l'on dispose des résultats mécanographiques détaillés, de se livrer à une analyse critique approfondie des résultats, mais celle-ci ne modifiera vraisemblablement pas les ordres de grandeur.

Un autre fait intéressant, pour une zone d'immigration telle que la cuvette d'Andapa, est la faible prédominance des hommes : la sex ratio est 101,2 hommes pour 100 femmes (les enquêtes de 1960 et 1961 pour les provinces de Tananarive et de Madagascar ont donné une sex ratio de 100). L'installation des immigrants est donc une installation de ménages, ce qui est du reste confirmé par le pourcentage élevé d'enfants de moins de 15 ans.

Le graphique de la pyramide des âges indique quelques déséquilibres entre sexes pour certains groupes d'âges, mais ces déséquilibres tiennent sans doute en grande partie à des erreurs d'estimation d'âge, les femmes étant généralement vieillies au moment de la puberté et rajeunies à partir de 40 ans, les hommes étant rajeunis à l'âge où l'on commence à payer l'impôt, puis se vieillissant pour des raisons de prestige à partir de 40 à 45 ans.

Il subsiste une anomalie qu'il n'est pas possible d'expliquer dans l'état actuel de l'enquête : le nombre manifestement trop faible d'enfants de moins d'un an, compte tenu du nombre d'enfants de 1 à 4 ans. On sera amené à reposer la question en étudiant la fécondité.

B) Répartition par ethnie

Comme on peut le constater sur le tableau des groupes ethniques, tous les groupes ethniques officiellement dénombrés sont représentés dans la cuvette. Et, dans la mesure où leur nombre est suffisamment important pour être significatif, on ne peut dégager de différences sensibles dans les pourcentages respectifs de personnes âgées de moins de 15 ans par rapport aux effectifs totaux.

(1) L'agglomération d'Andapa elle même ne diffère pas sensiblement du reste des cinq cantons, ni par le rapport hommes/femmes (507 hommes, 493 femmes pour 1000 personnes) ni par la répartition par grandes classes d'âge.

Répartition des résidents habituels par sexes, grands groupes d'âge et groupes ethniques

Groupes ethniques	Moins de 15 ans			15 ans et plus			TOTAL
	M	F	T	M	F	T	
Tsimihety	6.682	6.281	12.963	6.499	7.451	13.950	26.913
Betsimisaraka	1.025	1.025	2.050	1.194	1.141	2.335	4.385
Antankarana.	-	-	-	1	2	3	3
St-Mariens	8	8	16	6	8	14	30
Bezanozano	3	6	9	6	12	18	27
Tanala	187	190	377	219	211	430	807
Antaimoro	630	668	1.298	850	643	1.493	2.791
Antambahoaka	3	1	4	6	2	8	12
Antaifasy	6	4	10	8	5	13	23
Antaisaka	296	266	562	322	268	590	1.152
Sihanaka	105	36	141	187	119	306	447
Merina	687	697	1.384	840	673	1.513	2.897
Betsileo	446	448	894	551	518	1.069	1.963
Antanosy	55	60	115	85	46	131	246
Mahafaly	7	4	11	4	3	7	18
Antandroy	136	128	264	237	121	358	622
Sakalava	24	16	40	44	23	78	118
Bara	53	40	93	60	40	100	193
Makoa	222	214	436	237	259	496	932
Autres ethnies (1)	25	26	51	29	17	46	97
Etrangers	93	94	187	119	73	192	379
Non déclaré	31	32	63	31	34	65	128
Non déterminé (2)	?	?	?	?	?	?	915
TOTAL	?	?	?	?	?	?	45.106

(1) Essentiellement Comoriens et Métis

(2) Par suite d'erreurs au dépouillement manuel.

A quelques exceptions près (Antaimoro en particulier,moins nombreux au recensement que dans les estimations administratives,ce qui peut s'expliquer par un plus grand souci de rigueur aboutissant à classer comme Antaifasy,Antaisaka ou Antambahoaka les gens qui,pour des raisons de prestige se disent habituellement Antaimoro) le pourcentage de chaque groupe ethnique par rapport à la population totale correspond à peu près à celui des estimations administratives.

Cependant,le groupe Tsimihety domine nettement,puisqu'il représente 60,9% de l'ensemble(non compris les "non-déclarés" et les"non-determin
Ce groupe provient essentiellement des régions situées à l'Ouest et au Sud Ouest de la cuvette (de Majunga à Ambanja)

Le deuxième groupe,par importance,est celui des Betsimisaraka,dont l'habitat traditionnel est la moitié nord de la Côte Est,jusqu'au-delà de Sambava;mais il ne représente déjà plus que 9,8%.

Un troisième groupe est constitué par les autres ethnies de la Côte Est:Antaimoro,Antaifasy,Antaisaka,Antambahoaka,Tanala,auxquels on peut joindre arbitrairement les Bezanozano et les St-Mariens:10,9%,les élément les plus importants étant de loin les Antaimoro et les Antaisaka.

On peut considérer un quatrième groupe constitué d'ethnies originaires des Plateaux:Sihanaka(Lac Alaotra),Merina et Betsileo,représentant 12 de la population.

Les autres groupes ethniques (Sud et Ouest de Madagascar)y compris les étrangers, constituent à peine plus de 6 % de la population (8 catégories ethniques sur les 21 de la liste officielle).

La répartition des étrangers n'a pas été relevée au dépouillement manuel; il s'agit essentiellement de Chinois et d'Indiens,et en plus petit nombre de Réunionnais et d'Européens.Les Comoriens,pour diverses raisons, n'ont pas été comptés comme étrangers,mais sous la rubrique"Autres ethnie

Sauf pour les étrangers,et dans une certaine mesure pour les Betsimisaraka et les Merina,on n'a pas remarqué,au moins à ce stade de dépouillement du recensement,de regroupements significatifs par ethnie.Les cantons et les gros villages comprennent des pourcentages sensiblement analogues de chaque grand regroupement ethnique;dans les petits villages ,on n'a pas noté,sauf pour les Betsimisaraka et les Merina,d'agglomérations systématiquement constituées(en totalité ou en majorité)de tel ou tel groupe ethnique.

Le regroupement des étrangers dans l'agglomération d'Andapa et le plus gros villages tient à leur structure socio-professionnelle:la plupart sont,soit des commerçants(Chinois,Indiens),soit des planteurs,des employés de l'Administration ou des missionnaires.(Réunionnais,Européens

C)Structures socio-professionnelles.

Elles n'ont été,à ce stade du dépouillement,étudiées que pour les chefs de ménage.Il convient donc de ne pas oublier qu'elles ne sont pas absolument représentatives des structures réelles,notamment en ce qui concerne les occupations des femmes et la situation dans la profession des hommes.

Les chefs de ménage se répartissent ainsi par grands secteurs d'activité.

	Sexe masculin	Sexe féminin	Ensemble:
Agriculture	91,8	86,0	90,0
Artisanat	0,5	1,5	0,6
Commerce	0,8	1,3	0,9
Autres	3,7	4,1	3,7
Sans-profession	1,3	3,1	2,7
Non-déclarés	1,9	4,0	2,1
Total	100,0	100,0	100,0

On ne saurait plus clairement illustrer la vocation agricole de la cuvette d'Andapa.En effet,92% des chefs de ménages vivent directement du travail de la terre,si l'on admet en effet que les 2% de "non-déclarés" sont en réalité des cultivateurs pour lesquels les renseignements n'ont pu être obtenus,les enquêteurs étant passés chez eux au plus fort des travaux agricoles et toute la famille étant aux champs.

Seule l'agglomération d'Andapa possède une structure nettement différente de celle du reste de la cuvette.Elle figure dans le tableau suivant :

	Sexe masculin	Sexe féminin	Ensemble
Agriculture	56,9	54,4	56,2
Artisanat	2,7	8,2	3,7
Commerce	7,7	8,8	7,8
Autres	28,0	23,3	26,9
Sans préfession	1,7	2,5	2,2
Non déclarés	3,0	3,5	3,2
Total	100,0	100,0	100,0

La forte proportion de femmes des secteurs de l'artisanat et du commerce recouvre en fait une activité plus ou moins caractérisée de prostitution .

On remarquera que dans l'ensemble de la cuvette, et même dans l'agglomération d'Andapa, l'activité artisanale est très réduite. Certes, en ne présentant que la structure socio-professionnelle des chefs de ménage, on laisse échapper tout ce qu'on pouvait appeler "artisanat d'auto-consommation"

Il n'en reste pas moins que 0,6% d'artisans ou de petits entrepreneurs spécialisés dénote une très insuffisante division du travail, et indique une économie directement dépendante de l'extérieur: si l'on considère en effet que la catégorie "autres" représente essentiellement l'administration et les activités culturelles, les activités de service n'occupent que 1,5% des chefs de ménage (commerce et artisanat). On a là une illustration frappante d'une société vivant en économie de traite.

Il est intéressant d'étudier, pour chaque grand secteur d'activité, la répartition des chefs de ménage d'après leur situation dans la profession

	Sexe masculin	Sexe féminin	Ensemble
Agriculture :			
Isolés propriétaires	86,6	80,6	85,8
Isolés métayers et locataires	11,3	14,2	11,7
Aides familiaux	0,1	2,5	0,3
Patrons	1,6	2,2	1,8
Salariés	0,4	0,4	0,4
Total	100,0	100,0	100,0

On a distingué les isolés (travaillant sans-main-d'oeuvre salariée) selon qu'ils étaient propriétaires, locataires, ou métayers. En fait, le critère retenu est assez subjectif, puisqu'on était amené parfois à trancher sur simple déclaration de la personne recensée. L'enquête actuellement en cours devrait permettre de préciser les structures d'exploitations agricoles. On remarquera cependant qu'en définitive, 97,5 % des chefs de ménage exploitant; agricole travaillent sans autre aide que familiale ou de type coutumier (échanges de service).

On remarquera aussi une apparente contradiction: 1,8 % de patrons alors que l'on a que 0,4 % de salariés agricoles; en fait, la définition du patron a été la suivante: l'exploitant qui ne peut se passer de main-d'oeuvre salariée (en nature ou en espèce) au cours de l'année agricole; en fait, le patron peut très bien dans cette définition, ne faire appel qu'à une main-d'oeuvre temporaire, à condition qu'il le fasse habituellement. Par conséquent, la plupart des salariés qu'il emploie exercent une autre activité, considérée comme principale au cours du recensement.

Les artisans sont pour les 2/3 des isolés, pour moins de 10 % des patrons, le reste se répartissant entre aides-familiaux (uniquemen des femmes) et salariés.

Quant aux commerçants, ils ont la plus forte proportion de salariés, en dehors de la catégorie "autres" :

	Sexe masculin	Sexe féminin	Ensemble
Isolés	35	61	40
Patrons	30	28	30
Salariés	35	11	30
Total	100	100	100

Le dépouillement n'a pas été effectué pour la catégorie "autres car le pourcentage des salariés y est proche de 100 %/

Bien que le regroupement n'ait pas une très grande signification, on donnera pour terminer la répartition globale des chefs de ménage selon leur situation dans la profession.

	Sexe masculin	Sexe féminin	Ensemble
Isolés	90,5	80,1	88,6
Aides-familiaux	ε	2,7	0,2
Patrons	1,8	2,7	1,9
Salariés (1)	4,5	4,4	4,8
Sans profession	1,3	3,1	2,7
Non déclarés	1,9	4,0	2,1
Total	100,0	100,0	100,0

(1) y compris l'ensemble de la catégorie "autres".

D) INSTRUCTION

Le dépouillement effectué a été extrêmement sommaire. Les seuls renseignements disponibles portent sur le taux de scolarisation et sur l'alphabétisation des adultes. Le taux de scolarisation porte sur les effectifs âgés de 6 à 13 ans fréquentant une école. Le taux d'alphabétisation porte sur l'ensemble de la population âgée de 15 ans et plus; dans cette première phase, on a compté seulement les personnes ayant déclaré savoir lire, sans tenir compte du niveau d'études atteint. A priori, on peut considérer qu'au minimum les personnes ayant déclaré savoir lire disent au moins le malgache.

On n'a pas noté de différence sensible d'un canton à l'autre.

Taux de scolarisation des enfants âgés de 6 à 13 ans inclus (1)

Garçons	Filles	Ensemble
66, 3 %	61, 2 %	62, 5 %

Taux d'alphabétisation des personnes âgées de 15 ans et plus (1)

Hommes	Femmes	Ensemble
49, 6 %	2I, 8 %	36, 3 %

Les donnés recueillies sur la religion n'ont pas été dépouillés.

E) QUELQUES DONNEES SUR LES STRUCTURES MATRIMONIALES.

Il n'a pas été entrepris de dépouillement systématique sur les renseignements recueillis concernant les structures matrimoniales. Cependant, on a relevé I) les mariages inter-ethniques; 2) le nombre de mariages des femmes et les causes de dissolution dans les villages suivants:

~~(I) Compte non tenu des non déclarations.~~

CANTONS	VILLAGES
AMBODIANGEZOKA	Ampohafana
"	Ambodivoara
"	Ambodiangezoka
"	Ambodifamelona
AMBODIMANGA	Ambodimanga
"	Ampotsilahy
"	Amponaomby
ANDRANOMENA	Betsakotsako
"	Ambodivohitra
"	Besahona
MAROVATO	Andasibe-Kobahina
"	Antanimbaribe.

(1) Compte non tenu des non déclarations

.... /.....

Le dépouillement a porté sur 1700 femmes de tous âges Concernant le nombre de mariages effectués et leur mode de dissolution ayant été mariés au moins une fois. On constate que parmi ces femmes mariées au moins une fois:

65, 7 %	ne l'ont été qu'une fois
27, 1 %	l'ont été deux fois
5, 6 %	" trois fois
1, 6 %	" quatre fois

Aucune n'a été mariée plus de quatre fois.

Ceci donne environ 1, 4 mariage en moyenne pour les femmes de ~~plus~~ âgées ayant été mariées au moins une fois. Ceci dénote une importante mobilité conjugale, car l'étude par âge doit forcément donnée une moyenne nettement plus élevée pour les femmes âgées. L'analyse à effectuer à la suite du dépouillement mécanographique se révèlera certainement très intéressante.

Parmi les femmes n'ayant été mariées qu'une fois, on ~~construit~~ constate que 21, 4 % d'entre elles ne sont plus mariées: 13, 3 % ont divorcées, 8, 1 % sont veuves.

Parmi les femmes mariées deux fois, 18, 3 % ne sont plus mariées; sur 100 dissolutions de mariage qu'elles ont connues, 86, 5 sont des divorces, 13, 5 des veuvages.

Parmi les femmes mariées trois fois, 22, 1 % ne sont plus mariées sur 100 dissolutions de mariages, il y a 91, 4 divorces et 8, 6 veuvage

Enfin, les effectifs de femmes mariées quatre fois sont un peu faibles pour qu'on puisse tirer des conclusions intéressantes.

On constatera que la part des femmes actuellement veuves et divorcées ne varie pas sensiblement selon le nombre de mariages qu'elle ont effectué: 1/5 environ des femmes mariées une, deux, trois ou quatre fois ne le sont plus. Comme d'autre part on constate un accroissement sensible du pourcentage des divorces avec le nombre de mariages, on peut penser, sous réserve d'une analyse ultérieure plus poussée, qu'une partie seulement de la population fait preuve d'une certaine instabilité matrimoniale; en d'autres termes, ce ne serait pas l'ensemble des femmes qui aurait tendance à multiplier les unions conjugales, mais une partie d'entre elles seulement, 1 sur 3 environ.

Quant au dépouillement sur les mariages inter-ethniques, il n'a porté que sur les femmes de tous âges actuellement mariées. Les principales conclusions sont les suivantes.

19, 6 % des femmes TSIMIHETY sont mariées à des hommes appartenan à d'autres groupes ethniques; principalement: 3, 5 % à des ANTAIMORO; 1 % à des Etrangers, 4, 7 % à des BETSIMISARAKA; 3 % à des MERINA; 1 % à des TANALA; 1, 2 à des BETSILEO, les 5 % restant se repartissant parmi les autres ethnies.

.... /.....

48 % seulement des femmes BETSIMISARAKA sont mariées à un BETSIMISARAKA; 9 % à un TSIMEHETY; 2 % à un ANTANDROY; 2 % à un BETSILEO; 7 % à un MERINA; 2 % à un MAKOA.

40 % de femmes BETSILEO sont mariées à un homme d'une autre ethnie, 30 % des femmes ANTAIMORO; 23 % des femmes Merina.

Il serait fastidieux de poursuivre, d'autant plus que les effecti deviennent de plus en plus faibles. Mais il importe surtout de relever des ordres de grandeur, surtout dans ce dépouillement extrêmement partiel : dans la cuvette d'ANDAPA, s'ils ne sont pas la règle, les mariages inter-ethniques ne sont plus l'exeption, puisqu'au minimum une femme sur cinq épouse un homme d'une autre ethnie que la sienne.

III - Les données de mouvement

A) Mouvements naturels

1) Fécondité - Natalité

Les données recueillies auprès de toutes les femmes résidentes habituelles âgées de 10 ans et plus étaient de deux sortes :

- Un interrogatoire rétrospectif sur les 12 derniers mois écoulés : la femme a-t-elle mis au monde un enfant vivant; de quel sexe; est-il encore vivant ?

- Un interrogatoire retrospectif sur l'ensemble de la vie féconde de la femme : nombre de garçons et de filles nés vivants, nombre de garçons et de filles survivants.

Ces interrogatoires avaient pour but de pallier la fréquente insuffisance de l'Etat-civil, surtout dans une région récemment peuplée dans laquelle les mouvements de population ne sont pas terminés. Bien entendu, dans la mesure du possible, les renseignements recueillis ont été comparés à l'Etat-civil, sans grand bénéfice du reste.

On donnera ici des résultats extrêmement globaux, la plupart d'entre eux devant être soumis à une analyse critique approfondie qui ne sera possible qu'après le dépouillement mécanographique (valeur des renseignements recueillis en particulier).

a) Taux de natalité

D'après les résultats du recensement, il serait de 35,1 ‰. Ce taux paraît un peu faible, comparé à celui du reste de l'Ile, compris entre 40 et 45 ‰; il est vrai que la jeunesse particulièrement marquée de la population pourrait être une des causes de cet abaissement du taux, la proportion des femmes d'âge fécond étant plus faible dans la cuvette que dans l'ensemble du pays. Cependant, on a déjà remarqué en étudiant la répartition par âge et par sexe que le nombre d'enfants âgés de moins d'un an paraissait anormalement faible. Il est vraisemblable que si les enfants pourvus d'un état-civil (75 % des naissances des 12 derniers mois) ont été correctement enregistrés par les enquêteurs, ceux-ci ont du faire des erreurs sensibles sur l'âge des enfants sans état-civil, et en particulier attribuer une année d'âge à des enfants ayant en réalité 10 et 11 mois. Ce point sera vérifié pendant toute la durée de l'enquête actuellement effectuée par le B.C.E.O.M.

.../...

En résumé, le taux de 35 ‰ est un minimum.

b) Fécondité

On étudiera la fécondité des femmes en admettant qu'elle est une fécondité minimum.

Fécondité actuelle

Il s'agit de la fécondité dans les 12 derniers mois; elle s'établit ainsi :

Age des femmes	Nombre de naissances pour 1000 femmes
15-19 ans	171,4
20-29 ans	234,2
30-39 ans	176,4
40-49 ans	100,6
Ensemble	186,1

Ce qui revient à dire que 1.000 femmes de 15 à 49 ans ont mis au monde 186,1 enfants nés vivants (mort-nés et avortements non compris) au cours des 12 mois précédant le recensement.

Ce taux paraît, par comparaison avec ce qui a été trouvé dans d'autres pays comparables à Madagascar, acceptable.

Fécondité totale

On a étudié également la fécondité totale, c'est-à-dire le nombre total d'enfants qu'ont eu les femmes de chaque âge. On obtient les résultats suivants :

Age des femmes	Nombre moyen d'enfants nés vivants par femme
15-19 ans	0,6
20-29 ans	2,2
30-39 ans	3,7
40-49 ans	4,4
50 ans et plus	4,4

A première vue, il n'y a pas de contradiction entre ce nombre de 4,4 enfants pour les femmes ayant achevé leur période féconde et le taux de fécondité actuelle. Le dépouillement manuel

.../...

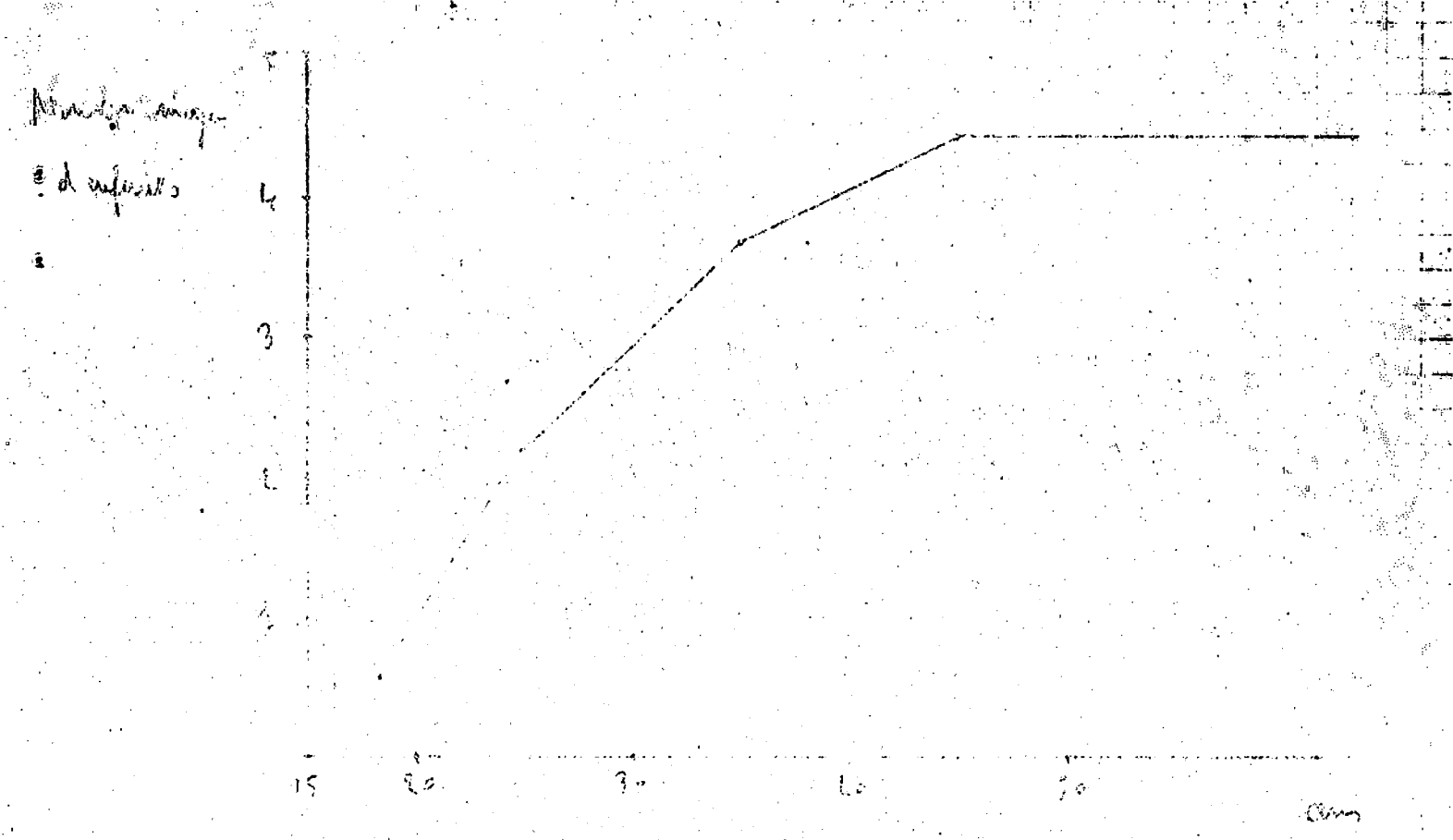

Nombre moyen d'enfants mis au monde par femme de chaque âge

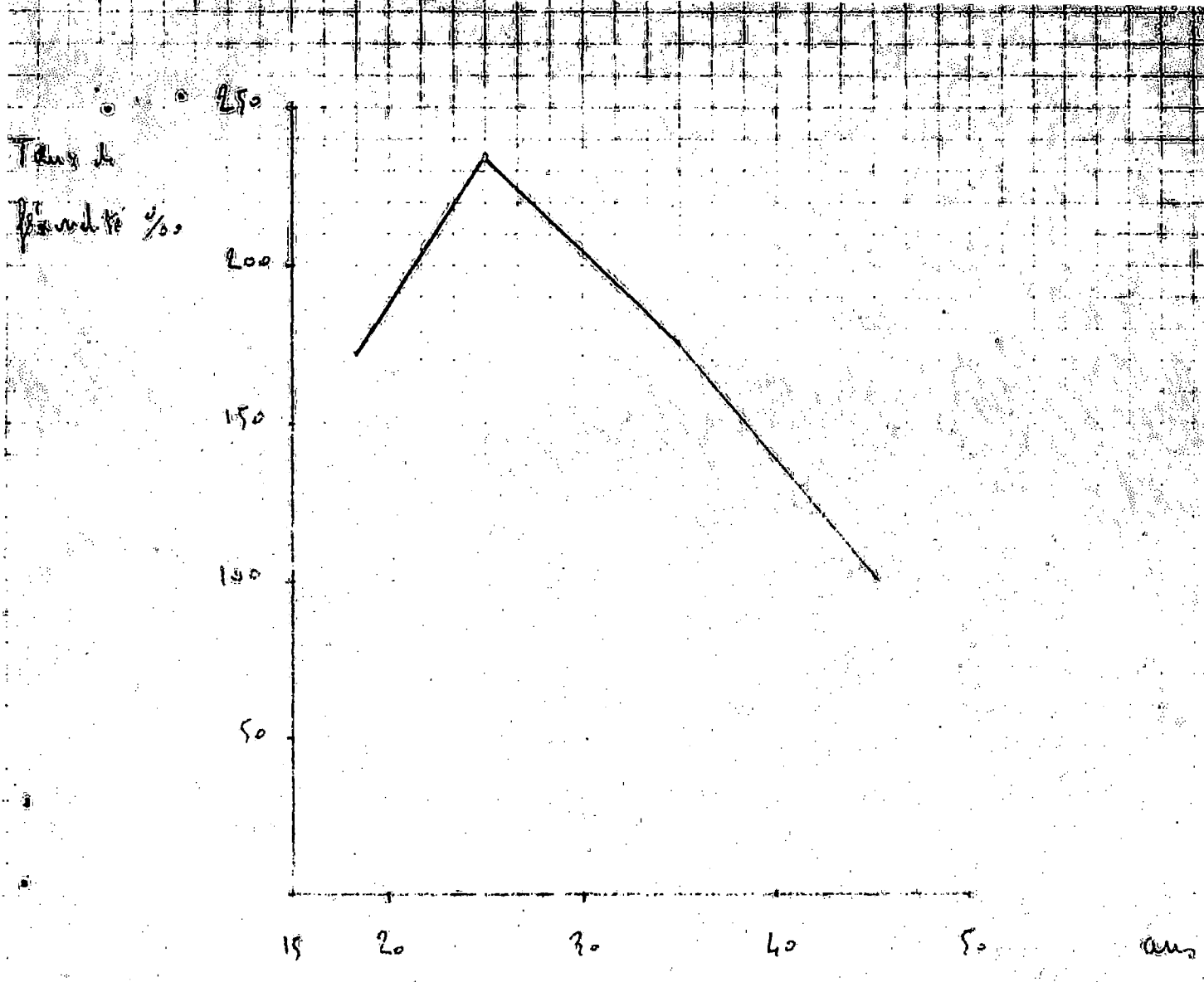

Fécondité actuelle par groupe d'âge

est cependant trop sommaire pour permettre une comparaison poussée des deux mesures de la fécondité.

Il faut toutefois noter que 18 % des femmes de 40 à 49 ans et 16 % des femmes de 50 ans et plus n'auraient jamais eu d'enfants. S'il n'est pas possible d'écarter sans étude plus approfondie ces pourcentages, il n'en reste pas moins que cette proportion de femmes stériles est anormalement élevée. Il conviendra donc ultérieurement de vérifier si le taux de natalité relativement faible et ce nombre moyen de 4,4 enfants par femme de 50 ans et plus correspondent à des erreurs d'observation ou à une situation réelle, qui serait alors extrêmement intéressante à analyser; il est d'ailleurs vraisemblable que les erreurs d'observation, qui existent sûrement, ne modifient pas de façon importante la situation réelle.

2) Mortalité

On a procédé ici comme pour la natalité, avec interrogatoire rétrospectif sur les 12 derniers mois et recoupements à l'Etat Civil et auprès des chefs de villages et notables.

Le taux de mortalité est étonnamment faible, pour un pays comme Madagascar, même pour une population si jeune : 10,4 ‰. Cependant, le contrôle en cours de recensement a été particulièrement étroit, et il paraît peu probable qu'un nombre important de décès ait échappé à l'enregistrement.

Le taux de mortalité enfantile est lui-même extrêmement surprenant : de l'ordre de 45‰; il convient de rappeler que la France n'a atteint ce taux qu'il y a peu d'années. Il est vrai qu'un peu plus de 70 % des naissances dans les 12 mois précédant le recensement ont eu lieu en maternité.

Un contrôle de ces taux a lieu parallèlement à l'enquête actuellement en cours. Quoiqu'il en soit, ils sont en tout état de cause très faibles; il conviendra au cours de l'exploitation définitive d'analyser les causes de cet état de choses : mais il semble que l'on peut écarter l'idée que les gens de la cuvette repartent mourir dans leur pays d'origine : certes, les personnes âgées ont sûrement tendance à le faire; mais la part de la mortalité des vieillards dans la mortalité générale est faible, et ce ne sont pas les défauts de personnes âgées qui peuvent faire baisser sensiblement le taux de mortalité.

Il faut donc reconnaître que, du moins au cours de l'année 1963-1964, la morbidité a été très faible. On tentera de vérifier, au cours de l'exploitation définitive, s'il s'agit d'un phénomène récent et régulier.

.../...

Un indice permet de penser que la morbidité a toujours été relativement faible, et particulièrement depuis une quinzaine d'années.

Age des mères	Nombre moyen d'enfants nés vivants	Nombre moyen d'enfants survivants
15-19 ans	0,6	0,57
20-29 ans	2,2	2,0
30-39 ans	3,7	3,2
40-49 ans	4,4	3,5
50-59	4,4	3,2

Si l'on admet que l'âge moyen des enfants de femmes ayant de 20 à 29 ans est 5 ans, on constate que 90 % des enfants mis au monde atteignent leur 5ème année; ce pourcentage a été trouvé rarement supérieur à 65 ou 70 % au cours des enquêtes démographiques récemment effectuées en Afrique Noire.

On n'a pas jugé utile d'établir à ce stade de dépouillement de table de mortalité, demandant, vu la faiblesse des effectifs de décédés, une grande précision, et d'utilisation délicate.

3) Mouvement naturel

Le taux d'accroissement naturel est de 2,5 % environ (balance naissance-décès), soit un doublement en 28 ans.

Il n'a pas été possible, sans table de mortalité, de calculer exactement un taux net de reproduction; une première approximation permet de l'estimer à 1,7; c'est-à-dire qu'une femme actuellement d'âge fécond sera remplacée au bout d'une génération par 1,7 femmes, ce qui représenten un doublement en 32 ou 33 ans.

B) Les mouvements migratoires

Le dépouillement des données sur les mouvements migratoires a été extrêmement sommaire. On dispose de la répartition des chefs de ménage selon leur lieu de naissance et le motif de leur installation. On a par ailleurs l'effectif des absents et des visiteurs.

1) Répartition des chefs de ménage selon leur lieu de naissance et le motif de leur installation :

.../...

Lieu de naissance	% des Chef de ménage	
Village	24,8	44,5
Autre village de la S.P. d'Andapa	19,7	
S.P. de Sambava et d'Antalaha ...	3,0	
Préfecture de Diégo-Suarez.....	1,5	
Province de Majunga	19,7	
Province de Tamatave	7,6	
Province de Tananarive.....	3,6	
Province de Fianarantsoa	11,7	
Province de Fort-Dauphin	0,5	
Autres	3,5	
Non déclarés	4,5	
	100,0	

Si 44,5 % des chefs de ménage sont nés dans la sous-préfecture, la mobilité à l'intérieur de celui-ci reste importante puisque presque la moitié ne réside plus dans le village de naissance.

Parmi les chefs de ménage non nés au village de résidence actuelle, 1,4 % ont invoqué comme motif d'installation leur mariage (il s'agit essentiellement de chefs de ménage de sexe féminin); 33,3 % des raisons familiales, essentiellement le fait que dans leur jeunesse, ils ont suivi leurs parents, ou sont venus rejoindre des parents; 54,2 % sont venus ou se sont déplacés dans la cuvette d'Andapa à la recherche de travail agricole que ce soit comme salarié, métayer ou propriétaire; il y a d'ailleurs pour autant qu'on puisse observer le phénomène actuellement, une gradation, les nouveaux arrivants étant généralement salariés agricoles ou métayers, puis propriétaires exploitants.

Les 11 % restant sont constitués soit par des salariés autres qu'agricoles (fonctionnaires en particulier), soit par des commerçants et colporteurs ou artisans, soit enfin par des non-déclarations (2,5 %).

2) Absents et visiteurs

On a défini comme résidents absents les résidents qui n'avaient pas dormi chez eux la nuit précédant le passage de l'enquêteur, et qui étaient absents au maximum depuis 3 ans; bien en-

.../...

tendu, n'étaient pas considérés comme résidents absents des personnes ayant définitivement changé de domicile, même s'ils l'avaient fait depuis moins de 3 ans.

Les visiteurs sont les personnes qui, sans résider habituellement dans la maison récensée, y ont passé la nuit précédant le récensement, et qui sont dans cette maison depuis 3 ans au maximum; ici aussi, en cas de longue durée de visite, l'enquêteur devait s'assurer qu'en fait il ne s'agissait pas d'un changement de domicile.

	Résidents absents	Visiteurs
Sexe masculin..	1.281	743
Sexe féminin...	1.153	639
Total	2.434	1.382

On doit se contenter pour le moment de ces données brutes; en effet pour pouvoir expliquer les raisons de l'écart entre visiteurs et résidents absents, il faudrait disposer des renseignements sur le lieu, la cause et la durée des déplacements, renseignements qui n'ont pas été exploités. On ne peut donc indiquer si cet écart est dû à des sorties plus importantes de la cuvette d'Andéque les rentrées, ou s'il est dû aux erreurs classiques dans les enquêtes en pays africains, où l'on rencontre généralement plus d'absents que de visiteurs.

On remarquera que la part respective des hommes et des femmes est sensiblement analogue parmi les absents et parmi les visiteurs.